



VILLE de HOUDAN

Affaire suivie par :
Irène DUARTE, Secrétariat Général
secretariat@villehoudan.fr

Monsieur Jean-Marie TETART
Maire de Houdan
A
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

Houdan, le vendredi 3 avril 2026

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 14 avril 2026 à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

- **PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 26 MARS 2026.**
- **APPROBATION DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 20 MARS 2026 ET 31 MARS 2026.**

Rappel quorum : Comme le stipule l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente d'où l'importance que le quorum soit atteint.

1. FINANCES :

- Fiscalité 2026 – Vote des taux,
- Convention de refacturation des frais de location de tentes lors de la Saint-Matthieu.

2. VIE ASSOCIATIVE :

- Attribution des subventions annuelles aux associations.

3. AFFAIRES SCOLAIRES :

- Attribution d'une subvention à l'école Sainte-Jeanne d'Arc dans le cadre de deux classes découvertes, l'une sur le thème « A la découverte du moyen-âge » du 8 au 12 juin 2026 et la seconde sur le thème de la «Sensibilisation au développement durable en milieu marin par un voyage au Puy du Fou à la Terre de Sel » du 22 au 25 juin 2026.

4. CIRCULATION – STATIONNEMENT :

- Approbation de la convention relative à la mise en œuvre du processus de verbalisation électronique sur le territoire de la Ville de Houdan.

5. RESSOURCES HUMAINES :

- Création d'un emploi permanent de juriste et chargé de commande publique de catégorie A à 50 %.

6. PARTENARIATS – ADHESIONS :

- Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Yvelines.

7. TRAVAUX :

- Révision de l'autorisation de programme et crédit de paiement pour la restauration du Donjon (Budget Principal),
- Révision de l'autorisation de programme et crédit de paiement pour la restauration de l'Eglise (Budget Principal),
- Révision de l'autorisation de programme et crédit de paiement pour les travaux d'aménagement de la rue des Vieilles Tanneries (Budget Principal).

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marie TETART
Maire



Publié le 07/04/2026